

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE
Arrondissement de
BORDEAUX
COMMUNE D'EYSINES

CENTRE SOCIAL D'EYSINES

Nombre des membres en
exercice : 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération du : 21/03/2017
Rendue exécutoire le : 21/03/2017.....
Publiée le : ...21/03/2017.....

Séance du 17 mars 2017
N°02

OBJET : ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2017 : RAPPORT

L'an deux mille dix-sept le dix-sept mars à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Social de la Ville d'EYSINES, convoqué le dix mars deux mille dix-sept par Monsieur le Président, s'est réuni à l'Echo Centre Social Antenne du Bourg sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste MAÏTIA, Président.

PRÉSENTS :

- Au titre du collège des élus municipaux : Mme Florence CAÇÃO, M. Richard CABRAFIGA, Mme Véronique JUSOT, Mme Betty PICCIOLI, M. Yannick UHEL.
- Au titre du collège des habitants : Mme Annie AMBIÈS, Mme Christy Marie-Françoise BUSSY, M. Stéphane ESNAULT,
- Au titre du collège des associations : M. Jacques BALAN, M. Jean-Claude DELOBEL, M. Jean-Pierre LAMAGNÈRE.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION :

- Au titre du collège des élus municipaux : Mme Laïtitia DUMAS, M. Nicolas ÔNG, M. Alain VERGNIAULT.
- Au titre du collège des habitants : Mme Liliane PALLAS.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Au titre du collège des élus municipaux : M. Benoît GAYOU.
- Au titre du collège des habitants : Mme Yolande FRAGA.
- Au titre du collège des associations : M. Michel ROMUALE.

Monsieur Jean-Baptiste MAÏTIA, Président présente le rapport suivant :

Le débat sur les orientations budgétaires prévu pour les communes de plus de 3 500 habitants et leurs établissements publics, doit avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du budget.

De nouvelles dispositions prévues par la loi du 7 août 2015 portant Organisation Territoriale de la République précise le contenu du rapport de synthèse support de débat. Outre les orientations budgétaires retenues, le rapport doit contenir une présentation de la structure et de l'évolution des effectifs, des dépenses du personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail. L'ensemble de ces informations font l'objet d'une publication.

Le rapport qui vous est présenté, intègre ces éléments.

Le contexte de l'agrément 2015-2018

Le projet du Centre Social d'Eysines agréé par la CAF en décembre 2014, conformément à ses objectifs, précisés par la circulaire du 31 décembre 1984, a fixé plusieurs orientations :

- Le Centre Social poursuit trois finalités de façon concomitante :
 - La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.
 - Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire.
 - L'inclusion sociale et la socialisation des personnes.

- Le Centre Social assure :
 - ↳ Des missions générales :
 - Lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.
 - Lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.
 - ↳ Des missions complémentaires :
 - Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants – usagers, des familles et des groupes informels ou des associations.
 - Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.
 - Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles.
 - Développer des actions d'interventions sociales adaptées aux besoins de la population et du territoire.
 - Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté.
 - ↳ Les réunions avec les habitants pour le renouvellement de l'agrément devraient débiter au cours du 2^{ème} semestre 2017.

LA RÉALISATION DE L'EXERCICE 2016

Personnel :

La structure de l'évolution des dépenses et des effectifs est la suivante :

Éléments rétrospectifs :

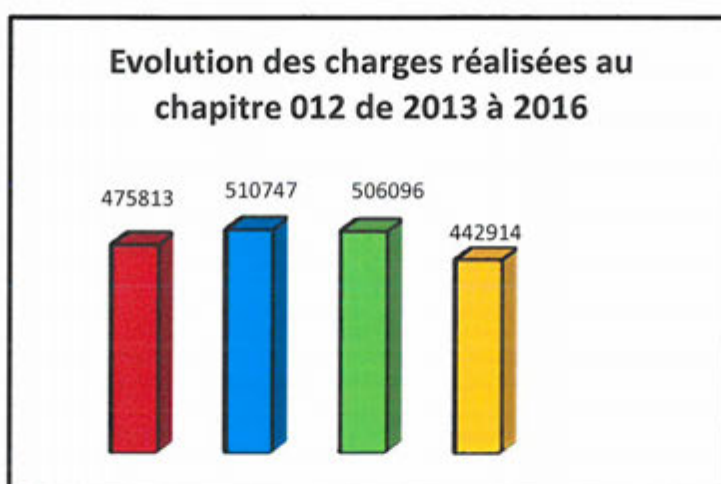
- Les effectifs au 31 décembre de chaque année et par statut (titulaires et contractuels en CDI ou saisonniers) ont évolué comme suit :

Années	Effectif total	Titulaires	Emploi aidé	CDI	Contractuels Saisonniers
2016	16	5	1	4	6
2015	17	6	1	4	6
2014	18	5	2	4	7
2013	19	5	2	4	8

Un volant moyen de 7 à 8 agents, contractuels saisonniers figurent au 31/12 de chaque année. La délibération n° 2 du 7 juillet 2011, permet l'emploi jusqu'à 20 saisonniers simultanément.

⇒ Les dépenses réelles constatées au chapitre 012 des comptes administratifs des exercices sont :

Années	En €	Evolution en % N-1
2016	442 914,94	- 12,48
2015	506 096,96	- 0,91
2014	510 747,19	+ 7,34
2013	475 813,26	



Aucun avantage en nature n'est constitué au Centre Social.

La répartition des effectifs et du temps du travail établi sur la base de 35h/semaine est la suivante par statut et pôle d'activité au 31 décembre 2016 :

Secteurs	Titulaires	Contractuels CDI	Emploi Aidé	Contractuels Saisonniers	
				heures	ETP
Sports	0	2	0	2787 heures	1,54 ETP
Culturel	1(0,80 ETP)	1	0	470 heures	0,26 ETP
Famille*	2	0	1	189 heures	0,10 ETP
Nouvelles technologies*	1	0	0	363 heures	0,19 ETP
Direction Gestion	1	1	0		
TOTAL	4,8 ETP	4	1	3 809 heures	2,09 ETP

Secteur famille :

Départ début avril de l'agent adulte relais « opératrice de quartier » affecté à la Maison des Services puis intégré aux effectifs de la ville d'Eysines.

Recrutement d'un agent en contrat adulte relais en tant que « médiateur social » à compter du 5 décembre 2016.

Secteur culturel :

Congé parental d'un agent en cours d'année.

Secteur nouvelles technologies :

Départ d'un agent début mars en mise en disponibilité.

Les dépenses de fonctionnement réalisées :

- Hors personnel, les dépenses au CA 2016 représentent 130 390,00€ soit 22,74% du total.
- Eléments rétrospectifs : Les dépenses de fonctionnement courant du chapitre 011 sont les suivantes :



Années	Montant constaté au Compte Administratif	Chap. 011	% Du Compte Administratif
2013	619 689	134 908	21,77%
2014	658 012	131 693	20,01%
2015	642 437	126 144	19,64%
2016	573 305	121 937	21,27%

Après une hausse jusqu'en 2013, les dépenses de fonctionnement ont amorcé une décline constatée en 2014, 2015 et 2016, de part d'une recherche constante d'économies et d'optimisation des moyens.

Les recettes de fonctionnement réalisées (principaux postes) :

Chapitres	Libellés	CA 2013	CA 2014	Evolution % N-1 2013-2014	CA 2015	Evolution % N-1 2014-2015	CA 2016	Evolution % N-1 2015-2016
13	Atténuation de charges	26 364	35 847	35,97%	36 405	1,56%	29 740	-18,31%
70	Produits des services	69 106	65 849	-4,71%	72 878	10,67%	69 270	-4,95%
74748	Dotation, subventions commune	360 000	360 000	0,00%	371 000	3,06%	378 000	1,89%
7478	Dotation, subventions organismes	166 463	152 636	-8,31%	141 290	-7,43%	158 973	12,52%
TOTAL DES RECETTES		621 933	614 332	-1,22%	621 573	1,18%	635 983	2,32%

Sont constatées en 2016 les évolutions suivantes :

⇒ Les atténuations de charges de personnel sont en diminution en 2016 du fait de la fin du contrat de l'adulte relais « opératrice de quartier » sur la Maison des Services Publics le 4 avril 2016. Cet agent a été intégré au personnel de la ville d'Eysines le 5 avril.

⇒ Un nouveau poste de médiateur social est financé par l'État sur l'antenne du Vigean à compter du 5 décembre 2016. Une nouvelle convention est en cours d'élaboration avec le bailleur Domofrance.

⇒ La convention cadre de médiation sociale et urbaine s'est poursuivie en année pleine avec les bailleurs sociaux Domofrance et Clairsienne pour le financement du poste de l'intervenant social.

⇒ On constate une diminution des recettes liées aux produits des services, expliquée par la suppression d'une action « aventure gironde » en juillet 2016.

⇒ La subvention de la ville a été revalorisée en 2016 de 1,88%.

⇒ Les autres subventions à la hausse ont permis de financer des actions nouvelles en 2016, notamment le spectacle sur le « bien vivre ensemble ».

En section d'investissement :

- Les acquisitions ont représenté 5 229,00€ pour des recettes à hauteur de 12 390,00€.

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2017

Éléments prospectifs pour le personnel :

⇒ Effectifs au 01/01/2017 : 16 agents

Par statuts :

Catégorie	Titulaires en ETP	Contractuels CDI	Contractuels Saisonniers	Emplois Aidés
A		1		
B	2,80	1	3	
C	2	2	3	1
TOTAL	4,8	4	6	1

Par sexe :

- Femmes : 5
- Hommes : 11

Les charges de personnel représentent les dépenses les plus importantes du budget du Centre Social.

Budget primitif de l'Eycho Centre Social :

Dans la continuité de l'action du Centre Social et de son agrément, les orientations sont cadrées par les ressources financières de l'Eycho constituées par :

- Les prestations de service avec une valorisation prudente de la participation des familles aux actions menées par l'Eycho sur la base d'une tarification et d'une adhésion annuelle adoptées en Conseil d'Administration.
- Les participations des divers organismes financeurs selon 2 axes :
 - La participation des organismes que sont la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Départemental (prestation de service unique).
 - Les subventions liées aux projets déposés auprès d'autres organismes, dans le cadre de la politique active de recherche de l'ensemble des organismes qui peuvent être sollicités (Préfecture, VVV, ARS...).
- La participation de l'ETAT pour le financement du poste adulte relais (médiateur social) en 2017.
- Le financement du poste d'intervenant social via la convention cadre de médiation avec les bailleurs Domofrance et Clairsienne.
- La mise en œuvre d'une nouvelle convention pour le financement du poste de médiateur social avec Domofrance.
- L'effort soutenu de la ville dans le cadre de l'attribution de la subvention municipale (+0.93%).

L'année 2017 verra le développement du Centre Social sur plusieurs axes avec :

- Un budget de fonctionnement adapté à ces orientations tant en moyens humains que matériel.
- Une adaptation du format de ses activités dans les 4 branches : sports loisirs, famille, socioculturelle et nouvelles technologies-communication, selon les dispositions du renouvellement du projet du Centre Social 2015-2018.
- L'accueil de proximité des antennes de quartier.

Le projet 2015-2018, agréé par la Caisse d'Allocations Familiales, sera mis en œuvre durant la période de validité de façon souple et adaptée dans le cadre des moyens disponibles du Centre Social.

Les dépenses :

L'effort d'optimisation entamé en 2014, sera poursuivi en 2017.

En 2017, le mouvement des effectifs évoluera de par :

- L'emploi en année pleine du médiateur social ;
- L'emploi en année pleine à temps partiel (0,80 TC) d'un agent ;
- L'emploi de contractuels en tant que de besoins ;
- La poursuite de la mise en disponibilité d'un agent ;
- Des moyens spécifiques pourront être développés dans le cadre du renouvellement de l'agrément.

Les charges de personnels seront contenues à l'application stricte des mesures statutaires et évolution des obligations légales (taux de charges, réforme des statuts...) et, aux besoins nécessaires au déploiement des activités définies dans le cadre de l'agrément et le fonctionnement de l'EPA.

⇒ Les dépenses d'activités seront privilégiées et notamment les chantiers d'insertion, des nouvelles actions de citoyenneté et des prestations des clubs sportifs liés à des conventions.

⇒ Les charges de 2017 comprennent l'entame au cours du 2^{ème} semestre d'une consultation des habitants d'Eysines, dans la perspective d'un nouvel agrément qui devra être déposé dès octobre 2018 auprès de la CAF.

Dans ce cadre, les nouvelles évolutions urbaines tel que le front de rocade du quartier la forêt feront l'objet d'une analyse préalable.

⇒ Une dotation à la section d'investissement pour garantir des équipements renouvelés (informatique, équipement de loisirs, etc...).

En section d'investissement :

⇒ Les recettes seront constituées des amortissements, du FCTVA, des subventions qui pourront être sollicitées auprès de la CAF notamment et de l'affectation d'une part du résultat de la section de fonctionnement.

⇒ Les dépenses consisteront en acquisitions de logiciels, mobilier de bureau, de matériels informatiques, de sports et de loisirs, de matériel roulant ainsi que l'équipement d'un local nouveau au Vigean.

Le Conseil d'Administration est invité à acter le débat tenu à l'occasion du présent rapport d'orientations budgétaires.

L'assemblée acte la tenue du débat par 16 voix pour.



Pour expédition conforme
Le Président,